

Résidence de l'Étoile

Foyer logement de la Commune de Mésanger



166 Rue Cornouaille
44522 Mésanger
Téléphone : 02 40 96 60 33
Email : residence@mairiemesanger.fr
www.mesanger.fr



PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT :

L'établissement est un Foyer logement public à destination des **personnes retraitées autonomes** géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Mésanger.

Cadre de vie

La résidence est située proche des commerces, du club des retraités, de l'Eglise, de la Mairie, de la bibliothèque, des services médicaux

Au cœur du centre bourg, bordé de nombreux espaces verts propices aux promenades en pleine nature.

Logements :

Les appartements qui la composent ; 13 T1 bis (32m²) et 4 T2 (48m²), sont tous équipés d'une kitchenette (avec plaques de cuisson et réfrigérateur), salle d'eau avec douche, d'une salle à manger, d'une chambre, d'une sonnette d'appel interne à la Résidence ainsi que d'un détecteur de fumée.

Gestion des appartements et de la Résidence:

Chaque résident meuble son appartement selon son choix et y apporte le linge et la vaisselle nécessaires. Il procède au nettoyage de son appartement, soit personnellement, soit avec l'aide d'une aide-ménagère ou d'une femme de ménage à sa charge.

La Responsable chargée de la gestion, et les deux agents de la Résidence chargés de l'entretien des parties communes et de la restauration sont présents du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Le personnel n'étant pas présent pendant les heures de nuit, l'adhésion à la télé-assistante gérée par le Conseil Général est fortement recommandée.

Une lingerie est à disposition des résidents pour permettre d'effectuer le lavage, séchage et repassage de leur linge.

Restauration :

Les repas du midi sont obligatoirement pris au restaurant, le service est à l'assiette. La cuisine est faite sur place et des menus variés et équilibrés sont élaborés. La mise en place d'un service en chambre est possible en cas de maladie (avec supplément voté annuellement en conseil d'administration). Possibilité de repas en famille ou repas de passage.

Loisirs :

La Résidence est dotée d'un salon commun où l'on peut consulter le journal quotidien et quelques livres. Des jeux de société sont également mis à disposition.

Animations :

Des animations ludiques et variées sont organisées avec les différents services et associations de la commune.

Les rencontres intergénérationnelles en partenariat avec la maison de l'enfance, permettent des échanges avec les petits pendant les activités comme la cuisine ou le dessin.

Atelier cuisine, bibliothèque, chants, ou encore jeux de société, mais également toutes occasions à célébrer comme les anniversaires, Noël ou bien encore le carnaval

Pour les déplacements, il est possible de faire appel aux transports LILA à la demande.

Le service culture de la commune propose des spectacles et autres pièces de théâtre dans la salle du Phénix tout au long de l'année.

Conditions d'inscription :

Toute personne désirant intégrer la résidence de l'Etoile doit obligatoirement être autonome tant sur le plan physique que psychique, sans troubles ou altération du comportement ou de désorientations spatiaux temporels.

Etre obligatoirement en retraite.

Seuls les niveaux de GIR 5 et 6 pourront être acceptés.

Le prix de journée se décompose de la façon suivante :

- ✓ l'occupation du logement (voir contrat de location annexé)
- ✓ l'électricité (chauffage et utilisations domestiques)
- ✓ l'eau
- ✓ la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- ✓ le repas du midi
- ✓ le service du personnel
- ✓ l'entretien des locaux communs

Des Aides Personnalisées au logement peuvent être demandées directement à la CAF et sont perçues par le CCAS. Elles sont déduites du loyer chaque mois.

